

Camille DAHLET SUR L'INCORPORATION DE FORCE ET L'EPURATION

S'il y a un commentaire sur l'incorporation de force des jeunes Alsaciens dans la Wehrmacht à partir de fin août 1942, qui n'a jamais été pris en considération par les historiographes du sujet pourtant innombrables, c'est bien celui que Camille Dahlet, député autonome laïc et progressiste de Saverne de 1928 à 1940, a publié en juin 1951 dans le n° 4 de ses *Cahiers alsaciens - Die elsässische grüne Hefte*. Bien entendu, il n'avait pas eu la prétention de proposer alors une étude historique, puisqu'il n'y donne aucun chiffre, pas même celui du nombre des incorporés, ni de celui qui ont pu en revenir vivants, ni de leurs morts et disparus. Son témoignage mérite, pourtant, de retenir l'attention, encore de nos jours.

Bien sûr, cette incorporation ne l'a pas touché dans sa chair, puisque son propre fils, alors étudiant en pharmacie à l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand, avait pu y échapper. Il n'en reste pas moins qu'on peut le tenir pour un observateur très respectable et tout-à-fait digne de foi. Quand cette incorporation fut prononcée, il était pharmacien Faubourg National à Strasbourg, entre la gare et l'église Ste-Aurélien.

Alors âgé de 59 ans, et bien que s'étant interdit toute activité publique et/ou clandestine, il était mentalement resté un vieux routier de la vie politique régionale. Comme ancien rédacteur en chef de *La République de Strasbourg*, comme ancien parlementaire français et ancien conseiller municipal de Strasbourg, il se tenait à l'affût de tout ce qui se passait autour de lui et continuait d'avoir des contacts informels avec nombre de connaissances. Depuis son comptoir de potard, il pouvait observer à loisir les agissements des uns et des autres, mais sans tenir de journal intime, à l'instar du professeur Bopp de Colmar. Il en tirait nombre de réflexions originales, enrichies de sa vaste culture politique et historique.

Die beiden Katastrophen

Ainsi, ose-t-il un rapprochement audacieux, que personne ne s'était permis avant lui, et que personne non plus n'osera reprendre après lui, même pour le rejeter avec violence ou seulement le signaler avec les distanciations d'usage. A force de ressasser le sujet, il en était venu en effet à conclure que cette incorporation de force constituait avec l'épuration des années d'après-guerre les deux grandes catastrophes (« *Deutsche Wehrpflicht und französische Epuration : die beiden Katastrophen* »), que les Alsaciens ont eu à subir coup sur coup.

Ce rapprochement et cette mise sur le même plan sont des plus inattendues, car les deux événements sont généralement dissociés sans jamais inspirer l'ombre d'un moindre point commun ou d'enchaînement de cause à effet. Et pourtant son argumentation se tient, car Dahlet a évalué l'incorporation et l'épuration à l'aune de ce que les Alsaciens avaient eu à endurer lors des deux guerres précédentes (1870-71 et 1914-18) et des deux changements d'appartenance étatique qui s'en sont suivis.

Il démarre sa *Dissertatio* en reproduisant le texte intégral de l'ordonnance (« *Verordnung* ») du 25 août 1942, par laquelle Robert Wagner, « *Chef der Zivilverwaltung im Elsass, Gauleiter und Reichsstatthalter* », a instauré, avec l'accord du Führer Adolf Hitler, le service militaire obligatoire (« *Wehrpflicht* ») dans la Wehrmacht pour les jeunes Alsaciens à partir de la classe 1920.

Sans rappeler que cette ordonnance survient un peu plus d'un mois après le début le 11 juillet 1942 de la bataille de Stalingrad, Dahlet déclare tout de go, qu'on trouverait difficilement dans les chapitres douloureux (« *schmerzlichen Kapitel* ») de l'affrontement multiséculaire franco-allemand en Alsace (« *in der deutsch-französischen Zwickmühle unseres steckenden seit Jahrhunderten Grenzlandes* ») un texte qui ait engendré, directement et indirectement, autant de détresses et de malheurs, de souffrances

et de passions (« *wohl wenig geschichtliche Texte, welche direkt wie indirekt soviel Drangsal und Unheil, soviel Leid und Leidenschaft verursacht haben* »).

Mais d'emblée, Dahlet se détache également de l'opinion commune en avançant que cette ordonnance n'a pas vraiment été une surprise (« *nicht ganz unerwartet* »). Et cependant, ajoute-t-il, elle a retourné l'âme populaire alsacienne dans ses fibres les plus profondes (« *doch hat sie die elsässische Volksseele bis in ihre innersten Fibern aufgewühlt* »), car elle exigeait de la population un sacrifice de sang totalement étranger à sa manière d'être (« *weil sie ein Blutopfer verlangte von einer Bevölkerung, deren seelischer Verfassung sie in nichts, aber auch in gar nichts entsprach* »).

Frères allemands recouvrés

Depuis deux ans, les Alsaciens avaient accepté d'être considérés comme allemands par les autorités nazies. Au lendemain de l'armistice, ceux qui avaient été faits prisonniers comme soldats français avaient ainsi pu échapper en quasi totalité (« *sozusagen ausnahmslos* ») aux *stalags* allemands et rentrer chez eux, pour peu qu'ils souscrivent à leur nouvelle qualité de frères allemands recouvrés (« *wiedergewonnene deutsche Brüder* »).

De son côté, Vichy avait renvoyé en Alsace tous les Alsaciens se trouvant alors encore sous les drapeaux en France (« *die französische Armee hatte selber die Elsässer in die wieder deutsch gewordene Heimat zurückgeschickt* »). Aubaine, dont ils étaient alors tout aussi heureux de profiter (« *Sie gingen freudig heim* »), puisqu'elle signifiait pour eux la fin de la guerre.

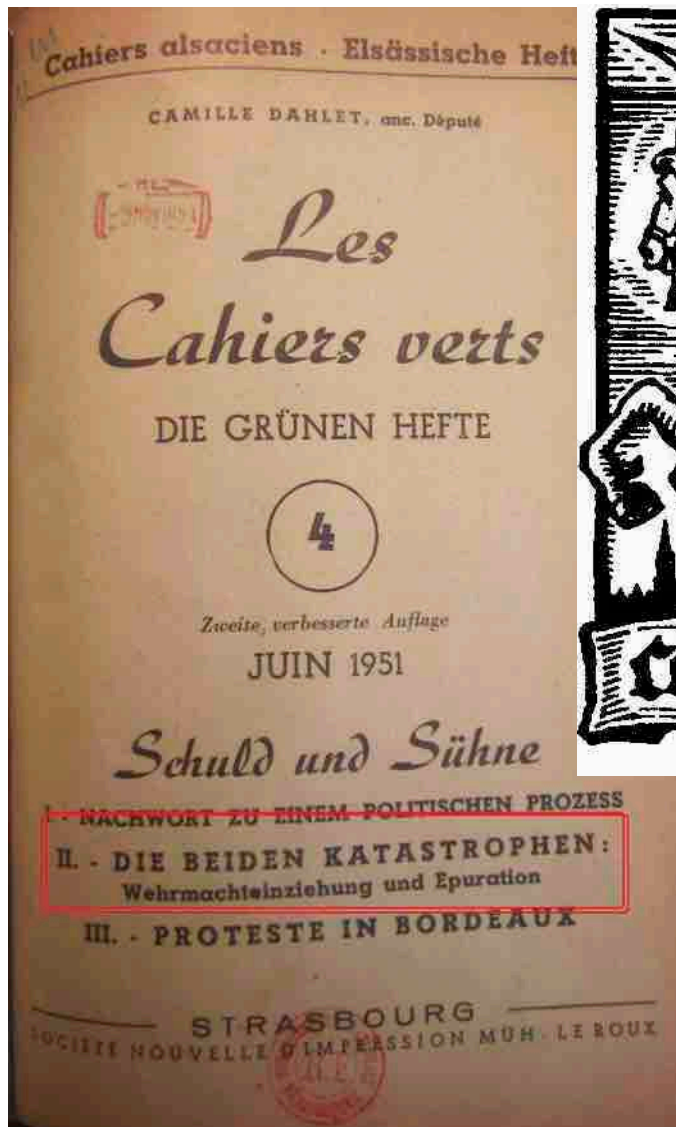
En août 1942, que les Alsaciens soient encore provisoirement (« *vorläufig* ») des Français n'était plus, pour tout le monde, en Alsace comme en France occupée, qu'une fiction juridique (« *eine internationale Rechtsfiktion* »), d'autant que Hitler était alors au zénith de sa domination européenne (« *Hitlers Allmacht auf dem europäischen Kontinent hatte damals ihren Höhepunkt erreicht* »). Dans leurs conversations privées d'alors, les Alsaciens n'excluaient donc pas d'être incorporés à leur tour (« *die Möglichkeit, dass die Elsässer vielleicht auch noch eingezogen werden könnten* »).

Le silence du gouvernement français était alors plus ou moins perçu comme une approbation tacite de la ré-annexion (« *Das Schweigen der französische Regierung wurde gewissermannen als eine Anerkennung der praktisch schon längst vollzogenen Annexion betrachtet* »). Les poteaux-frontières avaient été remis à leurs emplacements de 1871 dès le lendemain de l'armistice (« *Schon seit dem Waffenstillstand, waren ja unverzüglich die Grenzpfähle versetzt worden* »).

Et des rumeurs laissaient entendre que la France y avait consenti par une annexe secrète à la convention de Rethondes (« *Laut einen kursierenden Gerüchtes, habe sich Frankreich in einem geheimen Zusatzabkommen mit der Abtretung E-L einverstanden erklärt* »). Toutes les juridictions internationales étaient frappées de nullité (« *Hinfälligkeit der internationalen Rechtsthese* »). Des dirigeants badois du parti nazi en déduisaient la pleine légalité de l'ordonnance du *Gauleiter* (« *gewisse badische Parteibonzen verfehlten nicht, es sogar als Beweis für die Rechtmässigkeit der Verordnung auszulegen* »).

Rarement, le peuple alsacien avait alors ressenti un tel sentiment d'abandon (« *Selten hat wohl unser Volk seine trostlose Verlassenheit so tiefempfunden, wie in jenen schweren Stunden* »). Et sans doute jamais, n'avait-il alors eu aussi nettement conscience de revivre le supplice de son calvaire de glacis et de monnaie d'échange (« *Wohl kam ihm nie sein chronisches Schicksal als Glacis, als Faustpfand und als Tauschobjekt klarer zum Bewusstsein, als bei dieser qualvollen Leidenstation auf seinem Kreuzwege* »)...

L'ordonnance Wagner épouvantait (« *entsetzte* ») non pas seulement ceux qui avaient des proches incorporables, aussi bien ceux d'entre eux qui allaient par la suite se déclarer résistants que ceux qui seront ultérieurement traités de collabos (« *nicht nur jene, die in irgend einem ihrer Familienmitglieder direkt davon bedroht waren, ob sie nun zu denen gehörten, die sich später als Résistants ausgaben, oder zu denen, die nachher als Kollaborateure gebrandmarkt wurden* »), mais l'ensemble de la population, y compris ceux qui, sans être nazis, penchaient sentimentalement pour les Allemands (« *sondern die ganze Bevölkerung, einschliesslich derer, die, ohne Nazis zu sein, gefühlsmässig eher*



Camille Dahlet toujours à l'assaut des turpitudes de son temps,
conformément à la devise de son ex-libris par Henri Bacher.

nach der deutschen Seite hinneigten »), ainsi que la plupart des revenants allemands (« sowie auch die meisten (1918 nach Deutschland ausgewanderten) Revenants »), ainsi que certains de ceux qui de par leurs fonctions officielles devaient aider à faire passer la pilule auprès de la population (« sogar noch manche von denen, die kraft ihrer Stellung oder Funktion nachher gezwungen waren, die Wehrpflicht der Bevölkerung mundgerecht zu machen »).

Car, à la vérité, le nombre des Alsaciens qui s'étaient donnés corps et âme au nazisme n'était pas bien grand, quand bien même beaucoup croyaient devoir passer pour tels (« Denn die Zahl der dem Nationalsozialismus mit Leib und Seele ergebenden Elsässer war ja doch bei die einen wie bei den anderen nicht sehr gross, wenn auch viele gezwungen waren, sich als solche zu bekennen oder zu haben »).

La petite Alsace était bien trop faible pour poursuivre la résistance, à laquelle l'Etat français avait lui-même renoncé (« Denn das kleine Elsass konnte nicht auf eigene Faust den Widerstand fortsetzen, den der Staat selber aufgegeben hatte »). Elle était comme un ballon, qui dans un match de football passe d'un but à l'autre (« Unser Land pflegt wie ein Fussball von einem nationale Goal zum anderen getreten zu werden »).

Là-dessus, Dahlet énumère une série de faits prouvant la pusillanimité française. Son collègue Joseph Rossé, député autonomiste clérical de Colmar (« *mein damaliger Parlamentskollege* »), s'était ainsi rendu à Vichy juste avant la publication de l'ordonnance du *Gauleiter* pour en alerter les parlementaires alsaciens restés en zone libre de son imminence et les inviter à presser Pétain à émettre de suite les plus vives protestations. Mais le Maréchal n'était guère partisan de proclamations aussi enflammées que théâtrales, convaincu qu'elles ne pouvaient qu'amener des malheurs supplémentaires. Rossé s'était donc déplacé pour rien.

Pour Dahlet, la libération par les Allemands des Alsaciens qu'ils avaient faits prisonniers revenait évidemment à reconnaître l'annexion (« *Die Entlassung der els. Soldaten aus den Kriegsgefangenenlager hatte ja die Anerkennung der Annexion zur Voraussetzung* »). Cette annexion avait aboli la souveraineté française sur l'Alsace-Lorraine au profit de la souveraineté allemande (« *Die französische Souveränität in EL hatte aufgehört zu existieren. Sie war ausser Kraft gesetzt und an ihre Stelle war die deutsche Souveränität getreten* »).

Tous ceux qui (à l'instar de Dahlet lui-même) ont été témoins de la débâcle française de mai-juin 1940 (« *Alle diejenigen, die den französischen Zusammenbruch in Innerfrankreich miterlebt haben* »), savent que la quasi-totalité du peuple français, y compris la majorité des futurs Résistants, avaient accueilli avec soulagement (« *begrüsste hoffnungsfreudig* ») l'arrivée au pouvoir du vainqueur de Verdun, car son prestige militaire le désignait tout naturellement à incarner la France face à Hitler (« *Sie sahen in ihm den einzigen, aufgrund seines militärischen Prestige, geeigneten Unterhändler für die Waffenstillstands- und Friedensverhandlungen* »).

Ces témoins savent aussi que la quasi totalité des Français (« *sozusagen das ganze französische Volk* ») souhaitait alors l'arrêt immédiat de la guerre (« *sofortige Beendigung des Krieges* ») et acceptait que l'abandon de l'Alsace-Lorraine en soit le prix à payer (« *das selbstverständliche Lösegeld* »), seule façon de clore enfin et pour toujours sa question (« *hiermit überhaupt ein für allemal mit der innen- wie aussenpolitisch leidigen E-L Frage* ») (« *qu'on leur donne donc l'Alsace-Lorraine et qu'on nous foute enfin la paix !* »).

La faute de la Mitschuld

Et cependant, à la Libération, a été déployée en Alsace une politique d'épuration visant par le biais d'une propagande mensongère (« *Propaganda und Epurationslüge* ») à punir les Alsaciens de leur prétendue co-plicité et co-responsabilité (« *teilweise elsässische Mitschuld* ») non pas seulement dans la guerre, mais aussi dans la ré-annexion et l'incorporation de force. Epuration, dont ils ont constitué le véritable gibier de chasse (« *Jagd auf das Freiwild der Mitschuldigen* »)...

Ont été déclarés coupables (« *schuldig* ») tous ceux qui étaient restés attachés à leur langue maternelle (« *das Festhalten an ihrer Muttersprache* ») ou qui s'étaient impliqués dans le mouvement autonomiste (« *Heimabewegung und Autonomimus* ») et autres choses de ce genre (« *und andere ehrbare Dinge* »), qui seraient tout-à-fait respectables dans un autre contexte.

Alors que les responsables directs de l'incorporation de force sont indubitablement (« *zweifelsohne* ») Hitler lui-même et le IIIe Reich nazi. Ils ont sciemment foulé aux pieds le principe universellement reconnu suivant lequel les ressortissants d'Etats occupés (« *Angehörige besetzter Staaten* ») ne peuvent être enrôlés par leur puissance occupante. Principe que la France avait respecté pendant la Grande Guerre pour les jeunes gens des vallées de la Haute-Alsace qu'ils avaient repris aux Allemands. Ils n'avaient alors incorporé que des engagés volontaires.

Mais au nom de leur théorie *Blut und Boden*, les nazis se sont donnés le droit d'enrôler tous les jeunes gens de régions plus ou moins germanophones, donc y compris les Sudètes, les Mosellans et les Luxembourgeois (ainsi d'ailleurs que les Belges d'Eupen-Malmédy et les Welches haut-rhinois, que Dahlet a omis de mentionner). Pour battre la Russie bolchevique, ils avaient même prévu d'incorporer les Suisses (« *Für den Endkampf gegen das bolschewistische Russland standen bekanntlich auch die Schweizer auf dem Programm* »).

Tous les grands conquérants (« *alle Welteroberer* »), d'Alexandre le Grand à Napoléon, ont fini comme Hitler par se trouver dans la même situation : il leur fallait toujours plus de matériel humain et de chair à canon (« *immer wieder neues Menschenmaterial, oder, wie man heute sagt, Kanonfutter* »). Aucun scrupule ne l'arrêtait dans la réalisation de son plan (« *Ein Hitler kannte bekanntlich keine moralische Bedenken in der Realisierung seiner Weltoberungspläne* »). Dès 1942, le colonel Isselhorst, chef de la *Sicherheitspolizei* en Alsace, Bade et Wurtemberg, avait ainsi prédit que la *Wehrmacht* connaîtrait un sérieux problème (« *ein ernstes Problem* ») et allait avoir besoin du moindre petit renfort (« *jeder zahlenmässig auch noch so kleine Zuwachs* »).

Mais Dahlet va encore plus loin dans son commentaire iconoclaste : il écrit que le délire épuratif de la *Mitschuld* lui rappelle furieusement celui de Goebbels sur la culpabilité des Juifs : « *Diese hinterlistige These von einer teilweisen elsässischen Mitschuld erinnert an das Goebbels'sche : Die Juden sind schuld am Kriege.* »

Pour qui connaît l'Histoire, cet argument de la *Mitschuld* alsacienne ne tient pas, puisque l'annexion et la *Wehrpflicht* avaient également été imposées à la Moselle et au Luxembourg, où n'ont jamais existé « *weder eine Heimatbewegung noch eine Autonomiebewegung* ». La *Wehrpflicht* n'était motivée que par la nécessité de défendre l'Europe contre le bolchevisme, tout comme la guerre de Corée en 1951 (« *die geplante Zwangseinziehung wurde übrigens mit der Notwendigkeit der Verteidigung Europas gegen den Bolschewismus begründet, also auf ähnliche psychologische Reaktionen spekulierte, wie heute im Falle Korea* »). Elle devait combler les vides béants ouverts dans les rangs de la *Wehrmacht* par une *Armée rouge* bien plus forte que supposée au départ (« *um die wachsenden Lücken in der deutschen Wehrmacht auszugleichen* »).

Verpfüschte Epuration

Avec sa dissertation, qu'il avait tenu à documenter au mieux, Dahlet comptait fournir des arguments à tous ceux qui voulaient s'opposer au mensonge de la *Mitschuld* (« *Unsere ausführliche Untersuchung bietet genug Unterlagen für alle diejenigen (mögen sie recht zahlreich sein !), die entschlossen sind, in Zukunft der erbärmlichen elsässischen Schuld- oder Mitschuldlüge entgegenzutreten* »), soit parce qu'ils en ont été les victimes (« *ob sie nun selber Opfer derselben geworden sind* »), soit parce qu'ils regrettent de s'en être faits les complices (« *oder aber, wie sovielen, zu denen gehören, die inzwischen längst bereut haben, sich nach der Libération verleiten zu lassen, direkt oder indirekt mitzuhelfen, ehrenhafte Mitbürger ins Unglück zu stürzen* »).

L'introduction de la *Wehrpflicht* en Alsace, ajoute Dahlet, a été une fatalité historique contre laquelle personne ne pouvait rien (« *Die Einführung der deutschen Wehrpflicht im Elsass war eine jener historischen Fatalitäten, gegen welche die Menschen und Völker machtlos sind* »). L'épuration qui l'a suivie, par contre, n'a été qu'une lamentable opération de charlatans politiques, sortie volontairement des rails du droit commun (« *eine unglückliche, nach heutigem allgemeinen Urteil entgleiste, eigenwillige und stümperhafte Operation politischer Kurpfuscher* »). Elle a été une vivisection frivole dans la chair du peuple alsacien (« *eine frivole Vivisektion am elsässischen Volkskörper* »).

Toujours plus virulent, Dahlet en conclut que les pauvres en esprit, qui enfourchent un cheval de bataille idéologique, finissent toujours par l'achever et le réduire à l'état de canasson (« *Den Armen im Geiste, die sich auf ein ideologisches Steckenpferd setzen, pflegt es zu gehen, wie dem armen Schlucker, der zu einem Gaul kommt. Sie reiten es kaputt* »).

Le régime nazi n'a pas été abominable parce qu'il était allemand, mais parce qu'il piétinait toute dignité humaine, y compris celle des Allemands eux-mêmes (« *Das Naziregime war ja verabscheuenswert, nicht weil es ein deutsches Regime war, sondern weil es durch seine völlige Missachtung all dessen, was die Würde des Menschens ausmacht, und durch seine zahlreichen Verbrechen gegen die Menschlichkeit überhaupt für unser Jahrhundert eine Kulturschande bedeutete, die übrigens auch in Deutschland, das ja selber in starkem Masse davon betroffen wurde, in weiteren, und besonders in intellektuellen Kreisen als solche empfunden worden ist* »).



Vu à une exposition artistique à Mulhouse (Gallica).

La notion juridique d'intelligence avec l'ennemi invoquée par les épurateurs français était inappropriée (« *unangebracht* ») et les a entraînés sur de mauvais rails (« *auf ein falsches Geleise geraten, weil die Weichenstellung falsch war* »). Elle leur a ouvert la voie de l'arbitraire et de l'injustice (« *das in das freie Feld der Willkür und der Ungerechtigkeit führen musste* »). Et il en aurait été ainsi même si leur épuration était passée par des tribunaux réguliers, au lieu d'être prononcée par des cours d'exception politisées et haineuses, suivant des procédures niant les principes les plus élémentaires du droit (« *Die Epuration wäre sogar noch ungerecht gewesen, wenn sie durch reguläre Gerichte durchgeführt worden wäre, statt, wie es leider geschehen ist, durch Ausnahmegerichte mit parteiischen Besitzern und, in einer Atmosphäre der künstlichen Aufpeitschung von Hassgefühlen, unter Anwendung einer Prozedur, die allen Begriffen von Recht, Gerechtigkeit und Moral ins Gesicht schlug* »).

Une orgie de persécutions politiques

Au départ, leur intention n'était peut-être que d'opérer une purge morale (« *eine moralische Säuberung* »). Mais en Alsace, il ne fait pas de doute (« *es kann kein Zweifel darüber bestehen* ») qu'aidée par de haineuses campagnes de presse (« *dank einer einseitigen Pressehetze* »), elle s'est terminée en une orgie de persécutions politiques (« *in eine politische Verfolgungsortgie* »), dont on trouverait peu d'exemples dans l'histoire régionale (« *für die es in unserer Heimatgeschichte nur wenig ähnliche Beispiele gibt* »).

Qu'étaient en effet le *Diktaturparagraf* et l'obligation du passeport (« *Passzwang* ») des années 1870, l'affaire de Saverne de 1913 et autres anciennes chicanes allemandes en comparaison des nouvelles et massives interdictions de séjour françaises (« *Aufenthaltsverbote* »), tout aussi honteuses (« *die eigentlich ebenfalls zum Kulturschande Kapitel gehören* ») ? Mais le *Heimatrecht*, systématiquement opprimé, est un droit de l'homme pas moins sacré que d'autres (« *Denn auch das Heimatrecht ist ein heiliges Menschenrecht, das bisher immer nur von Unterdrückern vergewaltigt worden ist* »).

Cette épuration a été une persécution politique (« *eine politische Verfolgung* »), menée une fois de plus sur le dos des Alsaciens au nom de la vieille lutte contre l'ennemi héréditaire (« *der alte Erbfeind-*

schaftshändel ist einmal mehr auf em Rücken von Elsässer ausgetragen »). De nombreux documents (« zahlreiche Belege ») et non pas seulement une simple pièce à conviction (« und nicht zu letzt ein charakteristisches Schanddokument ») permettront un jour de prouver que cette thèse de la « Mitschuld » n'a été pour ses instigateurs et leurs combinaisons qu'un vaste terrain de jeu (« ein weites Spielfeld für ihre moralischen Kombinationen »).

A la Libération, nos fonctionnaires ont été chassés de leur emploi et jetés à la rue sans jugement, ni procédure, simplement par le fait du prince, en violation de leur statut, avec au surplus des pressions policières visant à les dissuader de tenter de se défendre collectivement (« Unsere Beamten wurden ohne Urteilsspruch und ohne irgend ein Verfahren, unter krasser Verletzung ihres Beamtenstatus durch ein "fait du prince" aus ihrem Amte gejagt und aufs Pflaster gesetzt, (dazu noch unter einen) unmoralischen und unerlaubten polizeilicher Druck, um sie davor abzuschrecken, sich zur Verteidigung ihrer gesetzlich garantierten Rechte zusammenzuschliessen »).

Certes, de nombreuses portes de prison se sont réouvertes depuis (« Viele Gefängnistore haben sich geöffnet »). Mais la plupart des mesures de grâce, comme la possibilité provisoire de revenir au pays sont assorties de chicanes bureaucratiques ou d'ordres de rappel, de telle sorte qu'une épée de Damoclès policière continue de planer au-dessus de nombreuses familles (« Aber die meisten Gnadenmassnahmen, wie z. B. diejenige der befristeten Heimaturlaubnis sind mit behördlichen bürokratischen Schikanen verbunden und sind auf Widerruf erteilt. Das polizeiliche Damoklesschwert schwebt weiter über vielen Familien »). Beaucoup ne peuvent toujours pas rentrer (« Vielen Andern ist die Rückkehr in die Heimat immer noch untersagt »).

« Passzwang nach 1871 ! Visa- und Passchikanen nach 1918 ! Um- und Absiedlungen nach 1940 ! Massenweise Aufenthaltsverbote nach 1945 !... Der Hans im Schnockeloch, ironise Dahlet, hat Alles was er will ! Doch was er het, diss will er nitt, un was er will, diss het er nitt ! »...

Dans sa philippique, Dahlet évoque également le cas des milliers de prétendus *Mitschuldiger*, souvent pères de famille, qui ont été internés sans discernement (« wahllos ») à la Libération, à partir du 3 janvier 1945 dans les camps de concentration français, certes dans des conditions moins arbitraires que les KL nazis (« die zwar nicht dengleichen Grad der Willkür aufweisten »). Leur culpabilité n'avait pas forcément pu être démontrée et cependant ils ont alors été livrés des mois durant aux tortures sadiques de quelques jeunes brutes (« monatelang den sadistischen Schindereien junger Rohlinge wehrlos ausgeliefert »), que l'ancien député de Saverne va jusqu'à qualifier de « elsässische Waffen-FFI », qui ne sont toutefois pas à confondre avec ceux qu'il désigne sous le nom de « Etappen-FFI ».

Des centaines d'internés seraient ainsi décédés rien qu'au Struthof (« hundert Todesfälle auf dem Struthof »). Ils y avaient été amenés tel un troupeau d'esclaves, à coups de pied, de triques et de fouets (« mit Stock- und Peitschenhieben und mit Fusstritten wie eine Sklavenherde in das KL Struthof hineingetrieben ») pour y être malmenés bestialement toute la nuit (« wo sie die ganze Nacht hindurch gequält und z. Z. bestialisch misshandelt wurden »).

Joignant le cynisme au sadisme, les épurateurs avaient même apposé alors à l'entrée du camp de Schirmeck une réplique en couleurs de l'ancien panneau révolutionnaire du pont de Kehl « Ici commence le pays de la liberté » (« hier beginnt das Land der Freiheit »). Dahlet en atteste, puisqu'il l'y a vu de ses propres yeux en 1945, mais ne peut le confirmer pour le Struthof².

A propos du procès de Robert Ernst

Dans ce même *Cahier vert alsacien* de juin 1951, Dahlet évoque également l'incorporation de force à propos du procès, alors toujours en cours, de Robert Ernst, l'Alsacien qui avait conservé la nationalité allemande après 1918 et qui avait été nommé *Generalreferent* auprès du Gauleiter Wagner et *Oberstadtkommissar* de Strasbourg. Il y redit que cette *Wehrpflicht* pose un problème historique particulier (« stellt einen historischen Sonderfall dar »), celui de la prétendue culpabilité alsacienne. Pour lui, celle-ci, en raison de ses multiples et tragiques conséquences, exige en effet d'être intégralement élucidée et prouvée (« Angesichts ihrer mannigfachen tragischen Konsequenzen ist die vollständige Klärung der Schuld wie der Mitschuldsfrage eine dringende Notwendigkeit geworden »).

Le drame de l'épuration, qui s'est joué depuis 1944 sous nos yeux attristés, insiste Dahlet, a semé dans notre paisible et laborieuse population une graine de discorde maléfique, qui pendant des générations continuera de pervertir profondément les esprits (« *Das ganze Epurationsdrama, das sich seit 1944 im Elsass unter unseren betäubten Augen abgespielt, hat eine Drachensaat der Zwietracht auf Generationen hinaus in unserer friedliche und arbeitsame Bevölkerung geschleudert, die besonders auf dem flachen Lande in den Gemütern weiterkeimt* »).

Cette accusation de la *Mitschuld* a servie prétexte à une épuration sans limite (« *uferlos* »). Même dans des villages, où sous le nazisme il ne s'était rien passé, des douzaines de citoyens ont été emmenés dans les camps français pour y être maltraités lamentablement (« *Selbst in Dörfer, in denen in der Nazizeit gar nichts passiert, oder nur vereinzelt Bürger verhaftet wurden, sind mehrere Dutzende von Bürgern ins franz. KZ abgeführt und dort z. T. in viehischer Weise misshandelt worden*»). Et dans certaines administrations d'Alsace, les fonctionnaires et employés sanctionnés ont été plus nombreux que dans bien des 87 autres départements français (« *in gewissen Verwaltungen wurden bei uns mehr Beamte und Angestellte sanktioniert als in sämtlichen 87 französischen Départements zusammen* »).

Linceul sanglant

Cette culpabilité dans la mort des jeunes Alsaciens incorporés est le linceul sanglant avec lequel on a poussé la population à bout et étouffé chez les jurés tout sentiment de compassion (« *Die Mitschuld am Tode der eingezogenen jungen Elsässer ist das blutige Tuch, mit dem man die Bevölkerung wildgemacht und das normale Empfinden in den Herzen der Geschworenen erstickt hat* »). Jurés qui, au mépris de la loi, avaient d'ailleurs été sélectionnés arbitrairement et le plus souvent en fonction de leur ardent patriotisme et de leur haine, pour traquer et punir, et non pas pour rendre la justice (« *die Geschworenen wurden sowieso schon, unter Missachtung der vom Gesetz festgelegten Bestimmungen, völlig willkürlich und meist nach Massgabe ihres glühenden Patriotismus oder der Hassgefühle, die man bei ihnen voraussetzen konnte, ausgesucht, nicht um zu richten, sondern um zu verfolgen und zu strafen* »).

Au cours des débats de ces cours de justice et chambres civiques, l'argument de la *Mitschuld* n'a pratiquement jamais été oublié (« *In den Verhandlungen der Cours de justice und der Chambres civiques wurde fast nie dieses Argument der Mitschuld verabsäumt* »). A chaque fois, son rappel a eu pour effet d'alourdir la peine (« *In allen Fällen hat es straferschwehend gewirkt* »). Et même s'il était sans objet, sa simple évocation suffisait à faire prononcer au moins l'indignité nationale avec ou sans interdiction de séjour (« *Und wenn bei dem einen oder anderen Angeklagten ein anderweitiges Vergehen beim besten Willen nicht herauszuklauben war, genügte am Schluss ein solcher Hinweis und schon hatte er zum mindestens seine Indignité nationale mit oder ohne Aufenthaltsverbot weg* »).

Avec ce nœud coulant élastique de la *Mitschuld*, il a été possible d'étrangler quiconque s'est trouvé sur son chemin ou avec lequel on avait un vieux compte politique à régler (« *Denn mit der Kautschukstrange der Mitschuld kann man jeden strangulieren, der einem im Wege ist, oder mit dem man eine alte politische Rechnung zu begleichen hat* »).

La définition précise de cette *Mitschuld* est d'autant plus nécessaire (« *Die genaue Klarstellung dieser Bezeichnung ist umso notwendiger* ») qu'en Alsace, comme partout ailleurs, la diversité des plaintes et des jugements a détourné l'épuration des objectifs initiaux d'équité et de moralisation pour produire des résultats inverses (« *durch die Vielfalt der Anklagen und der Verurteilungen wurde die erstrebte moralisierende Wirkung zunichte gemacht und die gegenteilige Stimmung erzeugt worden* »).

Il est temps de déterminer précisément à qui doit être attribuée la responsabilité de ce crime qui a marqué notre pays de plaies si profondes (« *Es muss also endlich einmal aus der Wüste der tollen, sich teilweise widersprechenden Bezeichnungen klar herausgestellt werden, wer denn nun eigentlich der- oder diejenigen sind, denen vor der Geschichte die wirkliche Verantwortung zuzuschreiben ist für jenes folgenschwere Geschehnis, das unserem Lande so tiefe Wunden geschlagen hat* »).



L'une des très rares photos du Struthof français, ouvert le 3 janvier 1945.
Sur la droite, on distingue une allée de potences servant à sécher le linge (Photo L'Alsace).

Si le responsable est l'ancien *Generalreferent* Robert Ernst, il faudra le pendre à l'une des deux potences qui ont été érigées en 1951, donc bien après la retraite des bourreaux nazis, dans le Struthof français, l'autre ayant été transférée dans un musée parisien (« *Wenn tatsächlich erwiesen werden sollte, dass Herr Generalreferent Ernst an der Einführung der Wehrpflicht und an sonstigen Naziverbrechen im Elsass schuldig ist, so möge man ihn ruhig an einem der beiden Galgen aufhängen, die nach dem Abzug der Nazihenker im französischen. KL Struthof gefertigt in 1951 wurden, und von denen der eine dort aufgestellt, der andere, als corpus delecti germanici in ein Pariser Museum verbracht worden ist* »).

Ce serait une juste, bien que tardive, réparation, car une potence qui n'a jamais vu de pendu n'est historiquement pas intéressante (« *Das wäre dann eine, wenn auch stark verspätete, gezielte Einweihung, denn ein Galgen, der noch nie einen Gehängten gesehen hat, ist historisch nicht interessant* »)³.

Jean-Claude STREICHER (4 mars 2023)

(1) Marie-Joseph Bopp : « *Ma ville à l'heure nazie, Colmar 1940-1945* », Ed. La Nuée Bleue, 2004. (2) Camille Dahlet : « *Deutsche Wehrpflicht und französische Epuration* », *Die elsässische Grüne Hefte, Les Cahiers verts alsaciens*, juin 1951, n° 4. (3) Camille Dahlet : « *Nachwort zu einem politischen Prozess. Ein Nachwort, das zugleich ein Vorwort ist* », *Die elsässische grüne Hefte*, juin 1951.